



DOCUMENT DESCRIPTIF DE LA CONSULTATION
Valant règlement de consultation
Création d'une signalétique en Gare d'Allègre.
Valorisation du bourg d'Allègre et « la vie du rail » (départ vélorail)

1- Dénomination des cocontractants

Pouvoir adjudicateur

Stéphane RODIER
Président
Parc Naturel Régional Livradois-Forez
Maison du Parc
63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

Agissant en vertu de la délibération du 6 octobre 2021.

Cocontractant (à renseigner par l'entreprise)

Nom :

Adresse :

SIRET :

Possibilité de répondre au marché dans le cadre d'un groupement ou par le biais d'une sous-traitance. Dans ce cas, identifier chacun des membres du groupement ou sous-traitant (formulaires DC1-DC2-DC4).

2- Procédure de passation

Marché en procédure adaptée selon les articles L 2123-1 et R 2123-1 à R 2123-8 du code de la commande publique.

3- Objet de la consultation / Durée

Contexte :

Conformément aux objectifs de la Charte 2011 - 2026, le Syndicat Mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez s'est fixé pour objectif de construire une culture paysagère partagée reposant sur la singularité et la valorisation de sites naturels ou d'éléments du patrimoine auprès du public, en améliorant leur accessibilité et leur compréhension.

À ce titre, le Syndicat mixte du Parc Livradois-Forez en accord avec le département de la haute Loire prévoit en 2023 de réaliser des aménagements de sites visant la valorisation de l'activité vélorail entre Allègre et le site de « Malaguet » commune de Monlet .Ces aménagements devront concourir à donner envie de visiter le bourg d'Allègre à partir de la gare, de donner envie de découvrir le site de la réserve régionale de Malaguet à partir du terminus du vélorail et enfin évoquer l'histoire de la voie ferrée entre ces deux communes.



Objet du marché

Réalisation d'une signalétique, d'un panneau présentant Allègre sous forme de plan dessiné, faisant figurer le centre ancien, la potence et le Mont Bard et d'un autre qui sera réservé à l'histoire de la voie ferrée. Cet aménagement sera situé devant le bâtiment d'accueil du vélorail.

La prestation comprendra la fabrication du support et les 2 faces des panneaux en aluminium, la conception graphique (dessins photos...) rédaction de textes (en français et en anglais) qui légènderont dessins et photos.

Les panneaux de dimension proche de 120 X 150 cm devront s'inspirer de la signalétique existante en termes de couleur, matériau et esprit graphique.

Durée

Le contrat sera conclu pour une durée de 1 année à compter de sa notification.

4- Critères de sélection des offres

Les critères de sélection de l'offre seront :

1. Prix : 30 %
2. Qualité de l'offre (choix des matériaux et support) : 60 %
3. Délai de livraison : 10 %

Conformément aux dispositions de l'article R 2123-5 du code de la commande publique, le Syndicat mixte du Parc naturel régional pourra négocier avec un ou plusieurs candidats ayant présenté une offre. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le prix.

5- Prix et variation dans le prix

Les prix sont réputés comprendre toutes les charges fiscales, parafiscales ou autres frappant la prestation ainsi que tous les frais annexes.

Les prix sont réputés fermes pour la durée totale du marché.

6- Pièces constitutives de la consultation

La présente lettre de consultation signée et le devis remis par l'entreprise.

7- Montant de la prestation (à renseigner par l'entreprise)

Montant total du marché

Montant HT :

Taux de TVA :

Montant TTC :



8- Délais de paiement et intérêts moratoires

Le paiement se fera sur présentation de la facture correspondante.

Les factures seront établies en un original et mandatées après certification du service fait. Ces factures sont à transmettre par voie dématérialisée sur la plate-forme Chorus Pro mise en ligne par la Direction Générale des Finances Publiques (ordonnance n°2014-697 du 26 juin 2014).

Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par la personne publique.

Le défaut de paiement dans le délai global précisé ci-dessus fait courir de plein droit des intérêts moratoires selon les modalités définies dans le décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008.

9- Modalités de la consultation

Offre à remettre **pour le 20 mars 2023– 12 H 00** (dernier délai).

A l'adresse du Parc Naturel Régional ou sur place contre récépissé, aux bureaux du Parc de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermeture le vendredi à 16h30) ou par mail à l'adresse suivante achat.public@parc-livradois-forez.org avec accusé de réception.

Délai de validité de l'offre :

Le délai de validité de l'offre est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

DOCUMENTS REMIS PAR LE CANDIDAT A L'APPUI DE SON OFFRE

- ✓ Le présent document renseigné et signé
- ✓ Son délai d'intervention à réception de la commande
- ✓ Références de l'entreprise dans ce domaine
- ✓ Le devis
- ✓ Le RIB

Le.....

Le.....

Signature et Cachet de l'entreprise

Signature et Cachet du Président ou du Directeur
du syndicat mixte du
Parc naturel régional Livradois-Forez